

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1897.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1897 s'élève à fr. 20,899,094 »

Comparé à celui de 1896 dont la Législature est actuellement saisie et qui est de 21,140,464 »

il présente une diminution de. fr. 241,370 »

Les crédits affectés au service ordinaire du Département de l'Agriculture et des Travaux publics, qui s'élèvent, pour l'exercice 1896,

à. fr. 19,910,464 »

comportent pour 1897 20,079,094 »

AUGMENTATION . . fr. 168,630 »

Les prévisions de dépenses exceptionnelles sont comprises au Budget de 1896 pour une somme de fr. 1,230,000 »

et au projet de Budget de 1897 pour une somme de. 820,000 »

DIMINUTION. . . fr. 410,000 »

DIFFÉRENCE ÉGALE. . . fr. 241,370 »

PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine. Frais divers de tuberculination et de baraquements sanitaires aux frontières; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; subsides aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses.*

Le libellé a été complété pour permettre l'imputation sur ce crédit des dépenses à résulter de la construction de baraquements sanitaires, des vacations des vétérinaires, d'achat d'appareils, de vaccin, etc., etc.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10. — *Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires.*

Crédit demandé au Budget amendé de 1896	fr. 146,000 »
— proposé au projet de Budget de 1897.	183,000 »
AUGMENTATION.	fr. 39,000 »

Cette augmentation est destinée à couvrir les dépenses résultant de la mise à exécution du nouveau règlement sur la tuberculose bovine. Ce règlement impose aux inspecteurs vétérinaires un surcroît de travail qui nécessite la nomination de nouveaux titulaires.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 24. — *Conseil supérieur des forêts. Frais divers. Stations météorologiques forestières. Encouragements à des sociétés forestières.*

Conformément à un amendement déposé pendant la discussion du Budget de l'exercice 1895, par MM. Visart et consorts, il y a lieu de compléter le libellé de cet article par les mots : *Encouragements à des sociétés forestières.*

ART. 25. — *Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.*

Crédit demandé au Budget amendé de 1896	fr. 111,000 »
— proposé au projet de Budget de 1897.	101,000 »
DIMINUTION.	fr. 10,000 »

Il avait été demandé en 1896, à titre de charge temporaire, un crédit de 10,000 francs destiné au payement de la dépense occasionnée par le dévasement de l'étang de Groenendaël; ce crédit n'est pas reproduit au Budget de l'exercice 1897.

CHAPITRE VI.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 29. — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des phar-*

NOTE PRÉLIMINAIRE.

macies et des dépôts de médicaments ; personnel desdites inspections ; frais de route et de séjour ; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections ; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies ; encouragements à la vaccine ; office vaccinogène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir ; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales ; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique ; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Mesures de propagande contre l'alcoolisme ; subsidés ; dépenses diverses.

Crédit demandé au Budget amendé de 1896	fr.	310,000	»
— proposé au projet de Budget de 1897		360,000	»
AUGMENTATION.	fr.	50,000	»

Indépendamment des mesures d'ordre législatif, fiscal ou administratif qui sont à prendre en vue de combattre l'alcoolisme, le Gouvernement a l'intention d'organiser une active propagande, tant dans les écoles que par les associations, les conférences et les publications ayant pour but de favoriser les habitudes de tempérance, ainsi que par l'institution de comités qui seraient chargés, notamment, de constater l'effet des mesures déjà prises et de préparer l'adoption de mesures nouvelles.

C'est pour faire face aux frais de cette propagande qu'un crédit de 50,000 francs est sollicité. Il pourra être augmenté ultérieurement, à mesure des besoins constatés.

ART. 51 (ancien). — *Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1891 à 1895, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859.*

Crédit demandé au Budget amendé de 1896	fr.	5,000	»
— proposé au projet de Budget de 1897			»
DIMINUTION.	fr.	5,000	»

Ce crédit ne doit pas être reproduit au Budget de 1897.

CHAPITRE VIII.

PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.

SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.

ART. 35. — *Entretien des routes et des plantations; établissement et entretien des parcs publics et des squares; frais d'expertise. Établissement de voies cyclables. Amélioration et redressement de routes; subsides.*

Crédit demandé au Budget amendé de 1896.		fr. 3,870,000	»
— proposé au projet de Budget de 1897.		3,885,000	»

AUGMENTATION.	. . . fr.	15,000	»
---------------	-----------	--------	---

Cette augmentation résulte du transfert aux Ponts et Chaussées du service de l'établissement et de l'entretien des squares dépendant des Bâtiments civils.

SECTION 2. — Bâtiments civils.

ART. 37. — *Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles.*

Crédit demandé au Budget amendé de 1896.		fr. 825,000	»
— proposé au projet de Budget de 1897.		840,000	»

DIMINUTION.	. . . fr.	15,000	»
-------------	-----------	--------	---

Cette somme, transférée à l'article 35, représente le crédit pour frais d'établissement et d'entretien des squares dépendant des Bâtiments civils.

SECTION 3. — Service des canaux et rivières, etc.

ART. 40. — *Entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Crédit demandé au Budget amendé de 1896.		fr. 2,390,000	»
— proposé au projet de Budget de 1897.		2,387,000	»

DIMINUTION.	. . . fr.	3,000	»
-------------	-----------	-------	---

Cette somme est transférée à l'article 30 pour permettre l'imputation des traitements et des indemnités de vivres de deux matelots à attacher définitivement au Service de l'hydrographie.

SECTION 7. — Personnel des ponts et chaussées.

ART. 49. — *Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement.*

Crédit demandé au Budget amendé de 1896.		fr. 1,042,615	»
— proposé au projet de Budget de 1897.		1,055,815	»

AUGMENTATION.	. . .	13,200	»
---------------	-------	--------	---

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette augmentation est destinée à porter de trente-six à quarante-deux le nombre des conducteurs principaux des ponts et chaussées et, comme conséquence, à accorder une amélioration de position à un grand nombre de conducteurs de 1^{re}, 2^e et 3^e classe.

ART. 50. — *Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.*

Crédit demandé au Budget amendé de 1896.	fr. 1,220,450 »
— proposé au projet de Budget de 1897.	1,224,880 »

AUGMENTATION.	fr. 4,430 »
-----------------------	-------------

Cette augmentation résulte :

1^o Du transfert, de l'article 40, d'une somme de 3,000 francs destinée à payer les traitements et les indemnités de vivres de deux matelots à attacher définitivement au Service de l'hydrographie, qui sont actuellement payés en qualité de lamaneur sur ledit article 40 ;

2^o De la nomination, au traitement de 850 francs, d'un second aide-éclusier à l'écluse de la Pécherie, sur la Lys, à Gand. Le mouvement de la navigation à cette écluse a pris, depuis quelque temps, une extension telle qu'il est devenu impossible aux deux préposés à la manœuvre de cet ouvrage d'art d'assurer le service ;

3^o Du salaire de 580 francs à payer à l'agent qui assurera, à partir du 1^{er} janvier, le service du passage d'eau public établi sur l'Escaut, entre Lillo et Liefkenshoek.

CHAPTIRE IX.

BEAUX-ARTS.

ART. 55. — *Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'Etat dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions. Subsidés aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire pour 1897 seulement.)*

Crédit demandé au Budget amendé de 1896.	fr. 60,000 »
— proposé au projet de Budget de 1897.	140,000 »

AUGMENTATION	fr. 80,000 »
------------------------	--------------

Cette augmentation ne constitue pas, à proprement parler, une majoration de crédit. Elle provient, d'une part, du rétablissement de l'ancienne allocation qui, au Budget de 1896, a été réduite de 100,000 à 60,000 francs et,

NOTE PRÉLIMINAIRE.

d'autre part, de l'économie de 40,000 francs réalisée pendant ledit exercice ensuite de la décision prise par le Gouvernement de différer d'un an l'exposition générale qui devait être organisée à Bruxelles dans le courant de l'année 1896, en vue de la faire coïncider avec l'Exposition qui aura lieu dans la capitale en 1897.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XII.

SERVICES DIVERS.

ART. 82. — *Recensement agricole.*

Crédit demandé pour 1897 : 75,000 francs.

Le crédit de 250,000 francs sollicité au Budget de l'exercice 1896 peut être réduit, pour l'année 1897, à 75,000 francs. Cette dernière somme suffira à payer les dépenses auxquelles donnera lieu la continuation du recensement agricole.

ART. 83. — *Acquisition de constructions environnant l'ancien château des comtes de Flandre à Gand; restauration du monument.*

Crédit demandé pour 1897 : 50,000 francs.

Cette somme permettra à l'État de continuer à contribuer pour sa part aux expropriations et aux travaux de restauration du château des comtes de Flandre à Gand.

ART. 84. — *Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour la liquidation du subside pour le redressement de la Montagne de la Cour, pour la création d'un square entre le Palais de Justice et le boulevard de Waterloo, et pour les terrains du Parc du Cinquantenaire. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II.*

Crédit demandé pour 1897 : 195,000 francs.

Le crédit sollicité pour l'année 1896 est maintenu au Budget de l'exercice 1897 pour faire face aux engagements contractés par l'État.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 85. — *Conservatoire royal de musique de Bruxelles. —
Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie.*

Crédit demandé pour 1897 : 110,000 francs.

Le crédit de 110,000 francs sollicité au Budget de 1897 forme le complément de la dépense totale des travaux à effectuer au Conservatoire royal de Bruxelles et qui est évaluée à 210,000 francs.

ART. 86. — *Parachèvement de la façade du Palais des Beaux-Arts
de Bruxelles.*

Crédit demandé pour 1897 : 20,000 francs.

Cette somme sera affectée au payement des dépenses à résulter des travaux d'ornementation sculpturale de la façade du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles dont l'exécution ne peut être retardée plus longtemps.

ART. 87. — *Sambre canalisée; travaux d'amélioration.*

Crédit demandé pour 1897 : 60,000 francs.

Ce crédit est destiné à l'exécution de certains travaux nécessaires pour améliorer les chenaux navigables de la rivière, notamment en amont de l'écluse de Thuin, à Tamines, à la Gueule-du-Loup, à Salzinnes, etc.

ART. 88. — *Canaux de Liège à Anvers; travaux d'amélioration.*

Crédit demandé pour 1897 : 125,000 francs.

Ce crédit sera consacré à la continuation des travaux d'amélioration de ces canaux, notamment des ouvrages pour amélioration des rives rendus indispensables par le grand développement de la navigation à vapeur.

ART. 89. — *Yser. Travaux extraordinaires de recreusement
et d'approfondissement.*

Crédit demandé pour 1897 : 70,000 francs.

Ces travaux sont la continuation de ceux en vue desquels un premier crédit figure au projet de Budget pour l'exercice 1896.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 90. — *Travaux d'amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables.*

Crédit demandé pour 1897 : 25,000 francs.

Cette somme permettra d'effectuer les travaux les plus indispensables aux maisons habitées par les agents des voies navigables.

ART. 91. — *Ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé pour 1897 : 50,000 francs.

Cette somme permettra de poursuivre, pendant l'année 1897, les travaux de restauration des ruines de l'abbaye de Villers.

ART. 92. — *Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concerts.*

Crédit demandé pour 1897 : 60,000 francs.

Le crédit sollicité sera affecté au payement des travaux qui seront effectués pendant l'exercice 1897 en vue de l'agrandissement des locaux du Conservatoire royal de musique de Gand et de la construction d'une salle de concerts.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, pour l'exercice 1897, est fixé :

1° Pour le service ordinaire, à la somme de vingt millions septante-neuf mille nonante-quatre francs. fr. 20,079,094 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de huit cent vingt mille francs. . fr. 820,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt millions huit cent nonante-neuf mille nonante-quatre francs. fr. 20,899,094 »
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1896.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture et
des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX
PUBLICS POUR L'EXERCICE 1897.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.				
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
<i>Personnel.</i>				
1	Traitement du Ministre.	21,000 •	655,300 •	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.	492,000 •		
<i>Matériel.</i>				
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	73,000 •		
<i>Frais de déplacement.</i>				
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	19,500 •	27,550 •	
<i>Honoraires des avocats</i>				
5	Honoraires des avocats du Département	50,000 •		
CHAPITRE II.				
PENSIONS ET SECOURS.				
6	Pensions civiles — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	15,550 •	27,550 •	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	12,000 •		
CHAPITRE III.				
AGRICULTURE.				
8	Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État: traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études	155,000 •	1,000,000 •	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine. Frais divers de tuberculination et de baraquements sanitaires aux frontières; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; subsides aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses	1,000,000 •		
10	Inspection vétérinaire: traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	185,000 •		
A REPORTER. fr.		1,320,000 •	662,850 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	1,320,000 "	662,650 "
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin mensuel, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	15,000 "	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers	340,000 "	
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsides. Location d'un matériel de concours	190,000 "	
14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Encouragements aux sociétés coopératives de crédit agricole	55,000 "	2,642,725 "
	<i>Enseignement vétérinaire.</i>		
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	103,825 "	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	55,000 "	
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	168,900 "	
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	71,600 "	
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000 "	
20	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture	220,000 "	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
21	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	38,200 "	
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	55,200 "	
	CHAPITRE IV. EAUX ET FORÊTS.		
23	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.	519,065 "	
24	Conseil supérieur des forêts. Frais divers. Stations météorologiques forestières. Encouragements à des sociétés forestières.	4,000 "	
25	Forêts domaniales — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000 "	852,065 "
26	Terrains incultes; défrichement; reboisement; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses	13,000 "	
27	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	15,000 "	
	A REPORTER. . . . fr.	"	3,937,440 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	•	5,957,440 •
	CHAPITRE V.		
	LABORATOIRES D'ANALYSES.		
28	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. . . .	94,000 •	94,000 •
	CHAPITRE VI.		
	SERVICE DE SANTÉ.		
29	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel desdites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. Subsidé à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsidés; dépenses diverses. . .	360,000 •	395,500 •
50	Académie royale de médecine.	35,500 •	
	CHAPITRE VII.		
	VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
31	Encouragements divers pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	3,000,000 •	3,082,000 •
32	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers	70,000 •	
33	Frais de route et de séjour de l'inspection.	10,000 •	
34	Frais de bureau et matériel de l'inspection	2,000 •	
	CHAPITRE VIII.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
35	Entretien des routes et des plantations; établissement et entretien des parcs publics et des squares; frais d'expertise. Etablissement de voies cyclables. Amélioration et redressement de routes; subsidés.	5,885,000 •	7,526,940 •
56	Travaux de plantations nouvelles; frais d'expertise	50,000 •	
	A REPORTER. . . . fr.	5,955,000 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	3,933,000 »	7,526,040 »
	SECTION 2. — Bâtiments civils.		
37	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles	810,000 »	
38	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux	73,000 »	
39	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État	28,000 »	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage, des polders et des lignes télégraphiques des voies navigables.		
40	Entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	2,387,000 »	
	Plantations.		
41	Plantations nouvelles	13,500 »	
	Bacs et bateaux de passage.		
42	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	40,000 »	
	Service des irrigations de la Campine.		
43	Personnel : Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques; frais télégraphiques; transports de dépêches; réparation d'instruments; menues dépenses	18,440 »	10,586,985 »
44	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine	1,100 »	
	SECTION 4. — Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.		
45	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux; boisement des dunes domaniales	725,000 »	
	SECTION 5. — Commission des Annales des travaux publics.		
46	Frais de route et séjour	300 »	
47	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs; frais de traductions, de bureau et de matériel	10,000 »	
	SECTION 6. — Frais d'études et d'adjudications.		
48	Études de projets; frais de levés de plans; achat d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier	56,000 »	
	SECTION 7. — Personnel des ponts et chaussées.		
49	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,055,815 »	
	A REPORTER. fr.	9,150,053 »	18,113,925 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	RÉCAPITULATIF. . . . fr.	9,156,055 "	18,115,925 "
50	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	1,224,880 "	
51	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ingénieurs des ponts et chaussées	6,000 "	
	SECTION 8. — Service des bâtiments civils.		
52	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et du Palais de Justice.	175,050 "	
55	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage et frais d'adjudication; chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses du Palais de Justice de Bruxelles	45,000 "	
	CHAPITRE IX		
	BEAUX-ARTS.		
	<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
54	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés	275,000 "	
55	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'Ecole belge. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire pour 1897 seulement.)	140,000 "	
	<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
56	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	148,705 "	
57	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	250,000 "	
58	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	21,000 "	
59	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	3,000 "	
60	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000 "	
	A REPORTER . . . fr.	834,705 "	18,115,925 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	834,705 °	18,115,925 °
61	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	43,500 °	
62	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	15,400 °	
	<i>Musées royaux; musée Wiertz.</i>		
63	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance.	40,200 °	
64	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus.	80,510 °	
65	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel.	47,050 °	
66	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	84,200 °	
	<i>Monuments publics.</i>		
67	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	50,000 °	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
68	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	86,000 °	1,924,119 °
69	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments	100,000 °	
70	Commission royale des monuments : personnel	13,950 °	
71	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication.	20,200 °	
72	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	5,000 °	
73	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500 °	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
74	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	164,820 °	
75	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	70,758 °	
76	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	54,526 °	
	A REPORTER. . . . fr.	1,738,119 °	20,038,044 °

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	1,758,110 »	20,038,044 »
77	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses	175,000 »	
78	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000 »	
	CHAPITRE X. TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
79	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	24,950 »	24,950 »
	CHAPITRE XI. DÉPENSES IMPRÉVUES.		
80	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'art. 7.	15,000 »	
81	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions.	1,100 »	16,100 »
	TOTAL. . . . fr.		30,070,094 »
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
	CHAPITRE XII. SERVICES DIVERS. <i>Agriculture.</i>		
82	Recensement agricole	75,000 »	
	<i>Ponts et Chaussées. — Bâtiments civils.</i>		
83	Acquisition de constructions environnant l'ancien château des comtes de Flandre à Gand; restauration du monument	30,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	105,000 »	20,070,094 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION	MONTANT	TOTAL
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	DES CRÉDITS par article.	par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	105,000 °	20,070,094 °
84	Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour la liquidation du subside pour le redressement de la Montagne de la Cour, pour la création d'un square entre le Palais de Justice et le boulevard de Waterloo, et pour les terrains du Parc du Cinquantenaire. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II.	195,000 °	
85	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie	110,000 °	
86	Parachèvement de la façade du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles	20,000 °	
87	Sambre canalisée; travaux d'amélioration	60,000 °	
88	Canaux de Liège à Anvers; travaux d'amélioration	125,000 °	820,000 °
89	Yser. Travaux extraordinaires de recreusement et d'approfondissement	70,000 °	
90	Travaux d'amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables	25,000 °	
	<i>Beaux-Arts</i>		
91	Ruines de l'abbaye de Villers	50,000 °	
92	Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concerts	60,000 °	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. . . . fr.		20,890,094 °

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1896.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,

ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1897.

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																				
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.																																																																						
CHAPITRE 1 ^{er}																																																																						
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																						
Personnel.																																																																						
1	a.	Traitement du Ministre. fr.																																																																				
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr. 249,000 "																																																																				
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées 217,400 "																																																																				
	c.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du service des beaux-arts fr. 25,900 "																																																																				
		<table><tr><th colspan="2">GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>10,000</td><td>à 12,000</td></tr><tr><td>Directeur général</td><td>1</td><td></td><td>12,000</td></tr><tr><td>Ingénieurs en chef-directeurs de 1^{re} et de 2^e classe</td><td>4</td><td>8,000</td><td>à 9,000</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>5</td><td>7,000</td><td>à 8,000</td></tr><tr><td>Chefs de division.</td><td>8</td><td>5,500</td><td>à 6,500</td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>8</td><td>4,200</td><td>à 5,000</td></tr><tr><td>Sous-inspecteurs.</td><td>4</td><td>5,600</td><td>à 4,400</td></tr><tr><td>Garde général</td><td>1</td><td>2,400</td><td>à 3,200</td></tr><tr><td>Commis rédacteurs de 1^{re} et de 2^e classe.</td><td>29</td><td>2,200</td><td>à 4,000</td></tr><tr><td>Commis d'ordre.</td><td>53</td><td>1,400</td><td>à 2,700</td></tr><tr><td>Imprimeur-autographe et agents photographes</td><td>6</td><td>1,500</td><td>à 1,800</td></tr><tr><td>Huissiers.</td><td>18</td><td>1,400</td><td>à 2,500</td></tr><tr><td>Concierges</td><td>3</td><td>700</td><td>à 1,200</td></tr><tr><td>Garçons de bureau.</td><td>9</td><td>1,100</td><td>à 1,400</td></tr><tr><td>Nettoyeuses.</td><td>12</td><td>750</td><td>à 800</td></tr><tr><td>Employés temporaires</td><td>5</td><td>1,580</td><td>à 2,100</td></tr></table>	GRADES.		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général	1	10,000	à 12,000	Directeur général	1		12,000	Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	4	8,000	à 9,000	Directeurs	5	7,000	à 8,000	Chefs de division.	8	5,500	à 6,500	Chefs de bureau	8	4,200	à 5,000	Sous-inspecteurs.	4	5,600	à 4,400	Garde général	1	2,400	à 3,200	Commis rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe.	29	2,200	à 4,000	Commis d'ordre.	53	1,400	à 2,700	Imprimeur-autographe et agents photographes	6	1,500	à 1,800	Huissiers.	18	1,400	à 2,500	Concierges	3	700	à 1,200	Garçons de bureau.	9	1,100	à 1,400	Nettoyeuses.	12	750	à 800	Employés temporaires	5	1,580	à 2,100
GRADES.		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																																																			
Secrétaire général	1	10,000	à 12,000																																																																			
Directeur général	1		12,000																																																																			
Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	4	8,000	à 9,000																																																																			
Directeurs	5	7,000	à 8,000																																																																			
Chefs de division.	8	5,500	à 6,500																																																																			
Chefs de bureau	8	4,200	à 5,000																																																																			
Sous-inspecteurs.	4	5,600	à 4,400																																																																			
Garde général	1	2,400	à 3,200																																																																			
Commis rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe.	29	2,200	à 4,000																																																																			
Commis d'ordre.	53	1,400	à 2,700																																																																			
Imprimeur-autographe et agents photographes	6	1,500	à 1,800																																																																			
Huissiers.	18	1,400	à 2,500																																																																			
Concierges	3	700	à 1,200																																																																			
Garçons de bureau.	9	1,100	à 1,400																																																																			
Nettoyeuses.	12	750	à 800																																																																			
Employés temporaires	5	1,580	à 2,100																																																																			
Matériel.																																																																						
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 20,000 "																																																																				
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux. 19,000 "																																																																				
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 17,000 "																																																																				
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 12,000 "																																																																				
	e.	Menues dépenses 5,000 "																																																																				
		A REPORTER. fr.																																																																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
492,000	492,000	»	»	490,000	584,604 97	
73,000	73,000	»	»	73,000	60,632 09	
586,000	586,000	»	»	584,000	666,237 06	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Frais de déplacement.</i>
4	a.	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires :
	b.	Administration centrale des ponts et chaussées fr. 11,050
		Administration centrale des autres services 8,250
		<i>Honoraires des avocats.</i>
3		Honoraires des avocats du Département.
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
		CHAPITRE II.
		PENSIONS ET SECOURS.
6		Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement
7		Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
		CHAPITRE III.
		AGRICULTURE.
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route . fr. 17,000
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 98,450
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations, frais d'études 19,550
		<i>Inspection de l'agriculture. — Détail du littéra a.</i>
		Traitement de l'inspecteur général fr. 8,500
		— du chef du bureau de renseignements de la section agricole du musée commercial 2,400
		— d'un buissier 1,000
		Indemnités et frais de route 4,500
		TOTAL. fr. 17,000
9	a.	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité. fr. 100,000
	b.	Indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; frais divers de tuberculisation : installation de baraquements sanitaires, vacations des vétérinaires, achat d'appareils, de vaccin, etc. 820,000
	c.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 50,000
	d.	Frais à résulter du paiement des indemnités ci-dessus. 5,000
	e.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture. 10,000
	f.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de bétail 10,000
	g.	Dépenses diverses 7,000
10	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin. 182,000
	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires 3,000
11		Inspection vétérinaire. — Matériel, frais de bureau, bulletin mensuel, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
586,000	586,000	»	»	584,000	666,237 06	
19,500	19,500	»	»	19,500	25,403 69	
50,000	50,000	»	»	50,000	55,075 »	
655,500	655,500	»	»	653,500	724,715 75	
15,550	15,550	»	»	22,550	5,248 22	
12,000	12,000	»	»	9,600	8,000 »	
27,550	27,550	»	»	31,950	13,248 22	
155,000	155,000	»	»	155,000	154,945 60	
1,000,000	1,000,000	»	»	1,000,000	513,606 55	
185,000	146,000	59,000	»	146,000	122,502 92	
15,000	15,000	»	»	8,000	8,577 80	
1,535,000	1,296,000	59,000	»	1,289,000	779,630 67	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																								
		REPORT. fr.																																																								
		Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline :																																																								
12	a.	Encouragements, achat de médailles fr. 183,000 »																																																								
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc 27,000 »																																																								
	c.	Subside à la Société nationale des éleveurs belges 20,000 »																																																								
	d.	Subside au Royal cercle équestre de Bruxelles 10,000 »																																																								
	e.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage 100,000 »																																																								
13	a.	Conseil supérieur de l'agriculture 15,000 »																																																								
	b.	Sociétés agricoles provinciales et comices agricoles 155,000 »																																																								
	c.	Subside pour un concours régional 20,000 »																																																								
	d.	Location d'un matériel de concours 20,000 »																																																								
14	a.	Subsides pour concours, expositions et congrès; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles 34,300 »																																																								
	b.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions 20,700 »																																																								
		Enseignement vétérinaire.																																																								
15		École de médecine vétérinaire de l'État. — Personnel. — Traitements de disponibilité . . .																																																								
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>6,500 à 7,500</td><td>7,500</td></tr><tr><td>Professeurs</td><td>7</td><td>5,500 à 6,500</td><td>43,500</td></tr><tr><td> Agrévés</td><td>5</td><td>5,500 à 4,500</td><td>11,500</td></tr><tr><td> Assistants</td><td>2</td><td>2,500 à 5,500</td><td>6,000</td></tr><tr><td>Agent comptable</td><td>1</td><td>1,500 à 2,500</td><td>2,500</td></tr><tr><td>Secrétaire de la direction, bibliothécaire</td><td>1</td><td>2,000 à 2,500</td><td>2,500</td></tr><tr><td>Appariteurs</td><td>2</td><td>1,800 à 2,500</td><td>4,600</td></tr><tr><td>Aide-préparateur de chimie</td><td>1</td><td>1,400 à 1,600</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Maréchal ferrant</td><td>1</td><td>1,400 à 1,600</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Palefrenier-chef</td><td>1</td><td>1,400 à 1,600</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Garçons de laboratoire et jardinier</td><td>5</td><td>1,400 à 1,600</td><td>8,000</td></tr><tr><td>Concierge. — Gens de service et palefreniers</td><td>7</td><td>1,200 à 1,400</td><td>9,500</td></tr><tr><td>Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité</td><td>»</td><td>»</td><td>1,925</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500	Professeurs	7	5,500 à 6,500	43,500	Agrévés	5	5,500 à 4,500	11,500	Assistants	2	2,500 à 5,500	6,000	Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500	Secrétaire de la direction, bibliothécaire	1	2,000 à 2,500	2,500	Appariteurs	2	1,800 à 2,500	4,600	Aide-préparateur de chimie	1	1,400 à 1,600	1,600	Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,600	1,600	Palefrenier-chef	1	1,400 à 1,600	1,600	Garçons de laboratoire et jardinier	5	1,400 à 1,600	8,000	Concierge. — Gens de service et palefreniers	7	1,200 à 1,400	9,500	Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité	»	»	1,925
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																							
Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500																																																							
Professeurs	7	5,500 à 6,500	43,500																																																							
Agrévés	5	5,500 à 4,500	11,500																																																							
Assistants	2	2,500 à 5,500	6,000																																																							
Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500																																																							
Secrétaire de la direction, bibliothécaire	1	2,000 à 2,500	2,500																																																							
Appariteurs	2	1,800 à 2,500	4,600																																																							
Aide-préparateur de chimie	1	1,400 à 1,600	1,600																																																							
Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,600	1,600																																																							
Palefrenier-chef	1	1,400 à 1,600	1,600																																																							
Garçons de laboratoire et jardinier	5	1,400 à 1,600	8,000																																																							
Concierge. — Gens de service et palefreniers	7	1,200 à 1,400	9,500																																																							
Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité	»	»	1,925																																																							
16	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État. fr. 43,800 »																																																								
	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys 7,200 »																																																								
	c.	Bourses d'études 4,000 »																																																								
		A REPORTER. fr.																																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
1,535,000	1,296,000	39,000	»	1,289,000	779,630 67	
340,000	340,000	»	»	247,000	247,816 36	
190,000	190,000	»	»	190,000	188,999 26	
55,000	55,000	»	»	55,000	45,758 23	
105,825	105,825	»	»	101,325	101,325 »	
55,000	55,000	»	»	50,000	53,792 72	
2,080,825	2,041,825	39,000	»	1,932,525	1,417,522 24	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																										
		REPORT. fr.																																										
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>																																										
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :																																										
17	a.	Institut agricole fr. 98,500 »																																										
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 30,600 »																																										
	c.	École moyenne id. id. de Gand 24,000 »																																										
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 16,000 »																																										
		<i>Institut agricole.</i>																																										
		<table> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr> <tr> <td>1</td><td>5,000 à 6,000</td><td>5,000</td></tr> <tr> <td>6</td><td>5,500 à 6,500</td><td>38,000</td></tr> <tr> <td>5</td><td>3,500 à 4,500</td><td>14,500</td></tr> <tr> <td>5</td><td>"</td><td>4,500</td></tr> <tr> <td>2</td><td>2,500 à 3,500</td><td>7,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>5,000 à 4,000</td><td>4,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>2,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>5,000</td></tr> <tr> <td>5</td><td>1,800 à 2,400</td><td>6,200</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200 à 1,800</td><td>1,800</td></tr> <tr> <td>5</td><td>1,200 à 1,400</td><td>6,200</td></tr> <tr> <td>"</td><td>"</td><td>500</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>800</td></tr> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	1	5,000 à 6,000	5,000	6	5,500 à 6,500	38,000	5	3,500 à 4,500	14,500	5	"	4,500	2	2,500 à 3,500	7,000	1	5,000 à 4,000	4,000	1	2,000 à 3,000	2,000	1	2,000 à 3,000	5,000	5	1,800 à 2,400	6,200	1	1,200 à 1,800	1,800	5	1,200 à 1,400	6,200	"	"	500	1	"	800
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																										
1	5,000 à 6,000	5,000																																										
6	5,500 à 6,500	38,000																																										
5	3,500 à 4,500	14,500																																										
5	"	4,500																																										
2	2,500 à 3,500	7,000																																										
1	5,000 à 4,000	4,000																																										
1	2,000 à 3,000	2,000																																										
1	2,000 à 3,000	5,000																																										
5	1,800 à 2,400	6,200																																										
1	1,200 à 1,800	1,800																																										
5	1,200 à 1,400	6,200																																										
"	"	500																																										
1	"	800																																										
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																										
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>4,500</td></tr> <tr> <td>8</td><td>2,000 à 3,000</td><td>18,000</td></tr> <tr> <td>5</td><td>1,800 à 2,400</td><td>6,400</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>1,000</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	4,500	8	2,000 à 3,000	18,000	5	1,800 à 2,400	6,400	1	"	1,000																														
1	3,500 à 5,500	4,500																																										
8	2,000 à 3,000	18,000																																										
5	1,800 à 2,400	6,400																																										
1	"	1,000																																										
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																										
		<table> <tr> <td>1</td><td>5,500 à 5,500</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>5</td><td>2,000 à 3,000</td><td>12,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200</td><td>1,500</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,500</td><td>1,500</td></tr> <tr> <td>5</td><td>780 à 1,200</td><td>5,000</td></tr> </table>	1	5,500 à 5,500	5,500	5	2,000 à 3,000	12,000	1	1,200	1,500	1	1,500	1,500	5	780 à 1,200	5,000																											
1	5,500 à 5,500	5,500																																										
5	2,000 à 3,000	12,000																																										
1	1,200	1,500																																										
1	1,500	1,500																																										
5	780 à 1,200	5,000																																										
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>																																										
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>3,500</td></tr> <tr> <td>4</td><td>2,000 à 3,000</td><td>10,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200 à 1,800</td><td>2,000</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	3,500	4	2,000 à 3,000	10,000	1	1,200 à 1,800	2,000																																	
1	3,500 à 5,500	3,500																																										
4	2,000 à 3,000	10,000																																										
1	1,200 à 1,800	2,000																																										
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :																																										
18	a.	Institut agricole fr. 27,100 »																																										
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 20,000 »																																										
	c.	École id. id. Gand 17,500 »																																										
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 7,000 »																																										
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																										
19	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »																																										
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »																																										
		A REPORTER. fr.																																										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
2,080,825	2,041,825	39,000	•	1,932,325	1,417,322 24	
168,900	168,900	•	•	162,000	152,998 91	
71,600	71,600	•	•	66,600	69,495 85	
10,000	10,000	•	•	10,000	9,945 •	
2,331,325	2,292,325	39,000	•	2,170,925	1,640,760 •	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																				
		REPORT. . . . fr.																																				
20	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles fr. 149,800 »																																				
	b.	Enseignement agricole dans les écoles normales 3,200 »																																				
	c.	Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) 60,000 »																																				
	d.	Concours entre les élèves des écoles agricoles et horticoles 7,000 »																																				
		Jardin botanique de l'État.																																				
21	»	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel.																																				
22	»	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture																																				
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																																				
		CHAPITRE IV.																																				
		EAUX ET FORÊTS.																																				
23	a.	Traitements du personnel :																																				
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>9</td><td>5,000 à 6,000</td><td>50,500</td></tr><tr><td>Sous-inspecteurs</td><td>12</td><td>3,600 à 4,400</td><td>48,000</td></tr><tr><td>Gardes généraux</td><td>19</td><td>2,400 à 3,200</td><td>55,600</td></tr><tr><td>Gardes généraux adjoints</td><td>6</td><td>1,500 à 2,000</td><td>10,500</td></tr><tr><td>Brigadiers commis d'inspection</td><td>9</td><td>1,100 à 1,500</td><td>12,100</td></tr><tr><td>Id. sans triage des forêts et de la pêche</td><td>10</td><td>1,100 à 1,500</td><td>12,100</td></tr><tr><td>Id. avec id. id.</td><td>60</td><td>900 à 1,100</td><td>69,400</td></tr><tr><td>Gardes des forêts et de la pêche</td><td>indéterminé.</td><td>60 à 850</td><td>236,775</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	9	5,000 à 6,000	50,500	Sous-inspecteurs	12	3,600 à 4,400	48,000	Gardes généraux	19	2,400 à 3,200	55,600	Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500	Brigadiers commis d'inspection	9	1,100 à 1,500	12,100	Id. sans triage des forêts et de la pêche	10	1,100 à 1,500	12,100	Id. avec id. id.	60	900 à 1,100	69,400	Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé.	60 à 850	236,775
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																																			
Inspecteurs	9	5,000 à 6,000	50,500																																			
Sous-inspecteurs	12	3,600 à 4,400	48,000																																			
Gardes généraux	19	2,400 à 3,200	55,600																																			
Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500																																			
Brigadiers commis d'inspection	9	1,100 à 1,500	12,100																																			
Id. sans triage des forêts et de la pêche	10	1,100 à 1,500	12,100																																			
Id. avec id. id.	60	900 à 1,100	69,400																																			
Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé.	60 à 850	236,775																																			
	b.	Indemnités pour frais de tournée des inspecteurs fr. 5,400 »																																				
	c.	Id. id. des chefs de cantonnement 6,600 »																																				
	d.	Id. de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 1,500 »																																				
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 10,000 »																																				
	f.	Indemnités aux agents chargés du cours des gardes. . . . 1,600 »																																				
	g.	Armement et équipement 500 »																																				
	h.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpenteur 400 »																																				
	i.	Dépenses diverses 290 »																																				
24	a.	Conseil supérieur des forêts. — Frais divers 1,500 »																																				
	b.	Société centrale forestière. Subside. . . . 2,000 »																																				
	c.	Stations météorologiques forestières 500 »																																				
		Forêts domaniales.																																				
25	a.	Travaux de culture et d'amélioration 67,500 »																																				
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives. . . . 5,000 »																																				
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation 25,000 »																																				
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »																																				
		A REPORTER. . . . fr.																																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,531,525	2,292,525	59,000	»	2,170,925	1,649,760 »	
220,000	220,000	»	»	220,000	219,792 59	
58,200	58,200	»	»	57,600	54,500 »	
55,200	55,200	»	»	55,200	54,629 28	
2,642,725	2,605,725	39,000	»	2,481,725	1,958,451 07	
AUGMENTATION. . fr.		39,000				
519,065	519,065	»	»	465,965	465,964 75	
4,000	4,000	»	»	4,000	1,976 89	
101,000	111,000	»	10,000	101,000	88,155 84	
624,065	634,065	»	10,000	570,965	556,097 48	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
26	»	Terrains incultes; défrichement; reboisement; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses
27	»	Pisciculture. — Reppeuplement des cours d'eau; dépenses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
28	»	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel, dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel desdites inspections fr. 65,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 60,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. 80,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes. 15,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central 24,500 »
29	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes 6,500 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 10,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses 10,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 11,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. 3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. — Matériel et indemnités. — Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène 8,000 »
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses 55,000 »
30	»	Académie royale de médecine
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1891 à 1895, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
624,065	634,065	"	10,000	570,965	556,097 48	
13,000	13,000	"	"	13,000	13,000 "	
15,000	15,000	"	"	15,000	18,599 87	
652,065	662,065	"	10,000	598,965	587,697 35	
DIMINUTION. . fr.		10,000				
94,000	94,000	"	"	94,000	92,549 94	
94,000	94,000	"	"	94,000	92,549 94	
560,000	510,000	50,000	"	293,000	294,707 22	
53,500	53,500	"	"	33,500	33,500 "	
"	5,000	"	5,000	"	"	
393,500	348,500	50,000	5,000	526,500	328,207 22	
AUGMENTATION . fr.		45,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																				
CHAPITRE VII.																						
VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																						
51	a.	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables fr. 2,350,000 »																				
	b.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique 650,000 »																				
	a.	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection 30,000 »																				
32		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>9,000</td><td>9,000</td></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>2</td><td>4,000 à 7,000</td><td>13,500</td></tr><tr><td>Chef de bureau</td><td>1</td><td>4,200 à 5,000</td><td>4,200</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>2,600</td><td>2,600</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Inspecteur général	1	9,000	9,000	Inspecteurs	2	4,000 à 7,000	13,500	Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	4,200	Commis	1	2,600	2,600
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																			
Inspecteur général	1	9,000	9,000																			
Inspecteurs	2	4,000 à 7,000	13,500																			
Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	4,200																			
Commis	1	2,600	2,600																			
	b.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel pour le service particulier de l'inspection; indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers 40,000 »																				
33	»	Frais de route et de séjour de l'inspection																				
34	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection																				
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																						
CHAPITRE VIII.																						
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.																						
PREMIÈRE SECTION.																						
PONTS ET CHAUSSÉES.																						
	a.	Entretien ordinaire des routes. fr. 5,100,000 »																				
	b.	Établissement de voies cyclables 200,000 »																				
	c.	Entretien des plantations; frais d'expertise 65,000 »																				
	d.	Entretien des parcs publics et des squares 50,000 »																				
55	e.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Payement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux alignements; travaux d'amélioration, reconstruction d'ouvrages d'art, etc. 275,000 »																				
56	f.	Travaux de redressement de routes; allocation de subsides 195,000 »																				
	»	Plantations nouvelles; frais d'expertise																				
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION.																						
DEUXIÈME SECTION.																						
BATIMENTS CIVILS.																						
37	a.	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles, établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc. fr. 753,100 »																				
	b.	Loyers 76,900 »																				
58	»	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux																				
59	»	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État																				
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.																						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
3,000,000	3,000,000	»	»	3,000,000	2,000,000	»
70,000	70,000	»	»	70,000	62,341 80	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,404 20	
2,000	2,000	»	»	2,000	800 06	
3,082,000	3,082,000	»	»	3,082,000	2,072,516 06	
3,885,000	3,870,000	15,000	»	3,755,000	3,662,288 94	
50,000	50,000	»	»	50,000	35,596 22	
3,935,000	3,920,000	15,000	»	3,805,000	3,697,885 16	
Augmentation. . fr.		15,000				
810,000	825,000	»	15,000	675,000	657,475 74	
75,000	75,000	»	»	174,000	172,498 26	
28,000	28,000	»	»	75,000	71,221 19	
		»	»	40,000	18,518 20	
915,000	928,000	»	15,000	964,000	919,711 39	
Diminution . fr.		15,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES SACS ET BATEAUX DE PASSAGE, DES POLDERS ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et d'amélioration.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr. 434,000 »
b.		Sambre 242,000 »
c.		Rivière et canal de l'Ourthe. 55,000 »
d.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements 151,000 »
e.		— de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé 131,000 »
f.		— de Maestricht à Bois-le-Duc. 71,000 »
g.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut. 135,000 »
h.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo. 11,000 »
i.		— — vers Hasselt. 40,000 »
j.		— — vers Turnhout 38,000 »
k.		— de Turnhout à Anvers, par St-Job-in-'t Goor. 37,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
l.		Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale et d'Anvers 219,000 »
m.		Haine 5,000 »
n.		Lys 64,000 »
o.		Dendre 19,500 »
p.		Durme 5,500 »
q.		Rupel. 14,000 »
r.		Nèthe inférieure et Grande-Nèthe 13,500 »
s.		Petite-Nèthe canalisée 20,000 »
t.		Dyle et Demer 32,500 »
u.		Senne. 5,000 »
v.		Canal du Centre 33,000 »
w.		— de Mons à Condé 22,000 »
x.		— de Pommerœul à Antoing 32,000 »
y.		— de Bossuyt à Courtrai 98,000 »
z.		— de la Lys à l'Yperlée 1,600 »
a'.		— de Roulers à la Lys 21,000 »
b'.		— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst 111,000 »
c'.		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges. 7,000 »
d'.		— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand 113,000 »
e'.		— de Plasschendaale à Nieuport 6,500 »
f'.		— de Selzaete à la mer du Nord 38,000 »
g'.		— de Gand à Terneuzen. 88,400 »
h'.		Canaux le Moervaert et la Zuidleede 20,000 »
BASSIN DE L'YSER.		
i'.		Yser 20,000 »
j'.		Canal de Loo. 7,500 »
k'.		— d'Ypres à l'Yser. 8,000 »
l'.		— de Nieuport, par Furnes, à la frontière de France 10,000 »
DIVERS.		
m'.		Barrage de la Gileppe. 1,000 »
n'.		Lignes télégraphiques 25,000 »
o'.		Service hydrographique 15,000 »
		A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,387,000	2,390,000	,	5,000	2,493,020 237,600	1,927,541 47 202,948 52	
2,387,000	2,390,000	,	5,000	2,432,620	2,130,289 99	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations
		Augmentation.	Diminution.			
2,387,000	2,590,000	»	3,000	2,432,620	2,130,289 09	
13,500	13,500	»	»	13,500	8,775 07	
40,000	40,000	»	»	40,000	39,732 05	
18,440	18,440	»	»	18,440	16,632 64	
1,100	1,100	»	»	1,100	1,100 »	
2,460,040	2,463,040	»	3,000	2,503,660	2,196,549 75	
Diminution. . . fr.		3,000				
725,000	725,000	»	»	697,250 28,000	690,528 24 7,973 89	
725,000	725,000	»	»	725,250	698,502 15	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																									
CINQUIÈME SECTION.																																																																																											
COMMISSION DES ANNALES DES TRAVAUX PUBLICS.																																																																																											
46	»	Frais de route et de séjour																																																																																									
47	»	Publication du recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel																																																																																									
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION . . . fr.																																																																																									
SIXIÈME SECTION.																																																																																											
FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.																																																																																											
48	»	Études de projets ; frais de levés de plans ; achats d'instruments, de cartes et de livres ; matière impressions, etc. ; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier																																																																																									
		TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. . . fr.																																																																																									
SEPTIÈME SECTION.																																																																																											
PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.																																																																																											
49	»	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées ; frais de bureau et de déplacement																																																																																									
<table><tr><th rowspan="2">GRADES.</th><th rowspan="2">TRAITEMENTS.</th><th colspan="2">CADRES</th><th rowspan="2">Observations.</th></tr><tr><th>réglemen- taires.</th><th>effectifs.</th></tr><tr><td colspan="5"><i>Ponts et chaussées.</i></td></tr><tr><td>Inspecteur général</td><td>10,500</td><td>5</td><td>5</td><td rowspan="2">dont 1 à 10,500 fr. à raison de six années de jouissance du même traitement.</td></tr><tr><td>Ingénieur en chef directeur de 1^{re} classe.</td><td>8,500 à 9,000</td><td>12</td><td>12</td></tr><tr><td>Ingénieur en chef directeur de 2^e classe.</td><td>7,500 à 8,000</td><td></td><td></td><td rowspan="2">dont 1 adjoint au corps à 5,500 fr.</td></tr><tr><td>Ingénieur principal de 1^{re} classe.</td><td>6,500 - 7,000</td><td>12</td><td>12</td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>5,500 - 6,000</td><td></td><td></td><td rowspan="2">dont 1 faisant fonctions d'ingénieur d'arrondissement.</td></tr><tr><td>Ingénieur de 1^{re} classe</td><td>4,500 - 5,000</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>3,500 - 4,000</td><td>43</td><td>38</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 3^e classe.</td><td>2,700 - 3,100</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Conducteur principal de 1^{re} classe.</td><td>4,500 - 5,500</td><td>56</td><td>56</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe</td><td>3,500 - 4,000</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Conducteur de 1^{re} classe.</td><td>2,900 - 3,200</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>2,300 - 2,600</td><td>98</td><td>96</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 3^e classe.</td><td>1,800 - 2,000</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="5"><i>Services de l'hydrographie.</i></td></tr><tr><td>Ingénieur en chef</td><td>6,000</td><td>1</td><td>1</td><td></td></tr><tr><td>Ingénieur de 3^e classe.</td><td>3,500</td><td>1</td><td>1</td><td></td></tr></table>			GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.	réglemen- taires.	effectifs.	<i>Ponts et chaussées.</i>					Inspecteur général	10,500	5	5	dont 1 à 10,500 fr. à raison de six années de jouissance du même traitement.	Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe.	8,500 à 9,000	12	12	Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe.	7,500 à 8,000			dont 1 adjoint au corps à 5,500 fr.	Ingénieur principal de 1 ^{re} classe.	6,500 - 7,000	12	12	Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 6,000			dont 1 faisant fonctions d'ingénieur d'arrondissement.	Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000			Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	43	38		Id. de 3 ^e classe.	2,700 - 3,100				Conducteur principal de 1 ^{re} classe.	4,500 - 5,500	56	56		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000				Conducteur de 1 ^{re} classe.	2,900 - 3,200				Id. de 2 ^e classe.	2,300 - 2,600	98	96		Id. de 3 ^e classe.	1,800 - 2,000				<i>Services de l'hydrographie.</i>					Ingénieur en chef	6,000	1	1		Ingénieur de 3 ^e classe.	3,500	1	1	
GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES			Observations.																																																																																						
		réglemen- taires.	effectifs.																																																																																								
<i>Ponts et chaussées.</i>																																																																																											
Inspecteur général	10,500	5	5	dont 1 à 10,500 fr. à raison de six années de jouissance du même traitement.																																																																																							
Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe.	8,500 à 9,000	12	12																																																																																								
Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe.	7,500 à 8,000			dont 1 adjoint au corps à 5,500 fr.																																																																																							
Ingénieur principal de 1 ^{re} classe.	6,500 - 7,000	12	12																																																																																								
Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 6,000			dont 1 faisant fonctions d'ingénieur d'arrondissement.																																																																																							
Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000																																																																																										
Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	43	38																																																																																								
Id. de 3 ^e classe.	2,700 - 3,100																																																																																										
Conducteur principal de 1 ^{re} classe.	4,500 - 5,500	56	56																																																																																								
Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000																																																																																										
Conducteur de 1 ^{re} classe.	2,900 - 3,200																																																																																										
Id. de 2 ^e classe.	2,300 - 2,600	98	96																																																																																								
Id. de 3 ^e classe.	1,800 - 2,000																																																																																										
<i>Services de l'hydrographie.</i>																																																																																											
Ingénieur en chef	6,000	1	1																																																																																								
Ingénieur de 3 ^e classe.	3,500	1	1																																																																																								
		A REPORTER. fr.																																																																																									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
300	500	»	»	300	74 20	
10,900	10,900	»	»	7,900	7,537 34	
11,200	11,200	»	»	8,200	7,611 54	
36,000	36,000	»	»	39,000	38,999 60	
36,000	36,000	»	»	39,000	38,999 60	
1,035,815	1,042,615	15,200	»	1,015,815	1,045,108 03	
1,035,815	1,042,615	15,200	»	1,015,815	1,045,108 03	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
50	,	REPORT. fr.				
		Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen.				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- taires.		Observations.
		Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.				
		Chefs de bureau	3,800-4,150-4,500	11	10	dont 1 faisant fonctions de chef de bureau et 5 payés sur ressources extraordinaires.
		Commis-chefs	2,800-3,150-3,500	18	18	
		Commis-dessinateurs de 1 ^{re} classe	3,100-2,800-2,500	21	18	dont 2 à 5,410 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 15 payés sur ressources extraordinaires
		Id. de 2 ^e classe	2,500-2,000-1,800			
		Commis de 1 ^{re} classe	2,200 - 2,500	78	78	dont 8 à 2,800 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 18 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. de 2 ^e classe	1,650 - 2,000			
		Id. de 3 ^e classe	1,200 - 1,400			
		Surveillants de 1 ^{re} classe	3,100-2,800-2,500	30	30	dont 2 à 5,410 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 1 payé sur ressources extraordinaires.
		Id. de 2 ^e classe	2,500-2,000-1,800			
		Id. provisoires	650 - 1,524	"	2	
		Messagers	1,200 - 1,400	11	11	dont 5 à 1,540 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		Aides temporaires au service des bureaux des ingénieurs	fr. 5 50 par jour à 190 fr. p. mois	"	68	dont 28 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. temporaires au service des études et de la surveillance des travaux	fr 5 00 par jour à 200 fr. p. mois.	"	21	dont 16 payés idem.
		Gardiens de monuments	1 fr. p. jour.	"	2	
		Personnel des voies navigables.				
		Sergents d'eau	1,150 à 1,500	"	11	dont 1 payé sur ressources extraordinaires.
		Gardes-rivière	900 à 1,500	"	55	
		Gardes-canal	450 à 1,000	"	57	
		Garde-canal-pontier	825	"	1	
A REPORTER. fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,055,815	1,042,615	13,200	"	1,015,815	1,045,108 05	
1,224,880	1,220,450	4,430	"	1,129,850	1,139,052 71	
2,280,695	2,263,065	17,630	"	2,145,665	2,185,040 74	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				REPORT. fr.
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- taires. effectifs.		
Personnel des voies navigables (suite).						
		Chef-garde-dunes	1,300	"	1	
		Gardes-dunes	775 à 1,000	"	7	
		Garde-souterrain	900	"	1	
		Cantonniers maritimes.	900	"	2	
		Gardien de barrage.	1,000	"	1	
		Chefs-éclusiers.	1,550 à 2,200	"	2	
		Éclusiers-receveurs	450 à 1,600	"	68	
		Éclusier-receveur principal.	725	"	1	
		Éclusiers-contrôleurs	825 à 1,100	"	11	
		Éclusiers-barragistes	900 à 1,100	"	8	
		Éclusiers-barragistes-receveurs	1,100	"	5	
		Éclusiers-gardes-rivière	900 à 1,200	"	2	
		Éclusiers-machinistes	900 à 1,200	"	2	
		Éclusier-garde-canal	1,400	"	1	
		Éclusier-pontier	775	"	1	
		Éclusiers	60 à 1,400 fr. par an.	"	140	Dont 1 payé sur ressources extra-ordinaires.
		Chefs-aides-éclusiers.	1,000 - 1,100	"	4	
		Aide-éclusier-receveur.	1,000	"	1	
		Aides-éclusiers-chauffeurs	900	"	2	
		Aide-éclusier-mécanicien.	1,000	"	1	
		Aide-éclusier-garde-déversoir.	1,100	"	1	
		Aides-éclusiers.	725 à 1,020	"	110	Dont 1 payé sur ressources extra-ordinaires.
		Chef-pontier.	1,400	"	1	
		Pontier-garde-rivière.	950	"	1	
		Pontiers-receveurs	675 à 900	"	7	
		Pontier-receveur-contrôleur	775	"	1	
		Pontiers-contrôleurs	725 à 775	"	6	
		Pontiers	fr. 0 80 par jour à 1,300	"	186	
		Aides-pontiers.	624 à 775	"	11	
		Machiniste-éclusier-receveur	1,400	"	1	
		Machinistes	1,300 à 1,500	"	2	
		Aides-machinistes.	1,100 à 1,200	"	4	
		Gardes-déversoir.	725 à 875	"	24	
		Jaugeur.	350	"	1	
		Timonier-chef-plongeur-garde-rivière	1,600	"	1	
		Machiniste-mécanicien.	1,650	"	1	
		Passeurs d'eau	190 à 750	"	3	
		Chauffeurs	75 à 70,50 p. mois.	"	2	
Service de l'hydrographie.						
		Commis de 1 ^{re} classe	3,100	"	1	
		Maitre d'équipage	1,700	"	1	
		Second	1,650	"	1	
		Mécanicien en second.	2,100	"	1	
		Contremaitre-chauffeur	1,600	"	1	
		Matelots	1,300	"	2	
54		Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées				
TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION.						fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,280,695	2,263,065	17,630	»	2,143,665	2,185,040 74	
6,000	6,000	»	»	6,000	2,005 »	
2,286,695	2,269,065	17,630	»	2,151,665	2,187,045 74	
AUGMENTATION. . fr.		17,630				

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
HUITIÈME SECTION.						
SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.						
Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents, ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles; frais d'habillement des gardiens des monuments et du Palais de Justice						
GRADIS ET CLASSES.		TRAITEMENTS.		CADRES réglemen- taires. effectifs.		Observations
Architecte en chef		7,000	7,500 8,000	1	1	
Architectes principaux		5,500	6,000 6,500	2	2	
Architectes.		4,500	4,500 5,000	6	5	
de 1 ^{re} classe		2,500	3,000 3,500			
de 2 ^e —		2,500	2,800 3,100	8	7	Dont 2 conducteurs. 1 à 4,000 et 1 à 3,700
Surveillants		1,800	2,000 2,500			
de 1 ^{re} classe		5,800	4,150 4,500	1	1	
de 2 ^e —		2,800	3,150 3,500	1	"	
Chef de bureau		2,500	2,800 3,100	9	8	Dont 1 à 3,410, à raison de 6 an. de jous. du même trait.
Commis-chef.		1,800	2,000 2,500			
Commis dessinateurs.		2,200	2,500			
de 1 ^{re} classe		1,650	2,000	8	7	
de 2 ^e —		1,200	1,400			
de 5 ^e —		1,200	1,400			
Commis		1,200	1,400	1	1	A 1,540 à raison de 6 an. id.
Messager		1,100	2,000	1	1	
Jardinier		500 à	1,200	7	7	
Gardiens de monuments		3 fr. par jour à	250 fr.	"	26	Dont 22 payés sur ressources extraordinaires.
Aides temporaires.		par mois.				
Chef-mécanicien du Palais de Justice		2,100		"	1	
Mécanicien id		1,700		"	1	
Concierges.		1,200 à	1,400	"	5	
Chef-gardien		1,200		"	1	
Gardiens.		1,000		"	10	
Nettoyeuses		650		"	11	
Nettoyeurs et nettoyeuses provisoires.		fr. 54 17 par mois à	fr. 2 50			
		par jour.		"	9	
Chauffeurs provisoires		100 à 110 fr. par mois.		"	2	
Manœuvres		85 fr. par mois.		"	5	
Ouvrier-mécanicien		120 fr. par mois.		"	1	
Boute-feu provisoire		100 fr. par mois.		"	1	
Cantonniers à l'essai.		112 fr. par mois.		"	5	Payés sur l'article 58
TOTAL DE LA HUITIÈME SECTION. . . fr.						
Récapitulation du chapitre VIII.						
1 ^{re} SECTION						
2 ^e —						
3 ^e —						
4 ^e —						
5 ^e —						
6 ^e —						
7 ^e —						
8 ^e —						
TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
175,050	175,050	»	»	175,050	171,679 49	
45,000	45,000	»	»	45,000	44,181 54	
220,050	220,050	»	»	220,050	215,861 03	
5,955,000	5,920,000	35,000	»	5,805,000	5,697,885 16	
915,000	928,000	»	13,000	964,000	919,711 59	
2,460,040	2,465,040	»	5,000	2,505,660	2,196,549 75	
725,000	725,000	»	»	725,250	698,502 15	
11,200	11,200	»	»	8,200	7,611 54	
56,000	56,000	»	»	59,000	58,999 60	
2,286,695	2,269,065	17,630	»	2,151,665	2,187,045 74	
220,050	220,050	»	»	220,050	215,861 03	
10,586,985	10,572,555	52,650	18,000	10,418,825	9,962,166 34	
AUGMENTATION. . fr.		14,650				

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
54	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés fr. 235,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des Beaux-Arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres artistiques et littéraires; dépenses diverses 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
55	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge.
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
56	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
57	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
58	»	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
59	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
60	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
61	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 25,500 »
62	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	»	»	275,000	546,191 42	
140,000	60,000	80,000	»	100,000	40,000 »	
148,705	148,705	»	»	147,005	177,195 »	
230,000	250,000	»	»	230,000		
21,000	21,000	»	»	18,000	256,267 57	
5,000	5,000	»	»	5,000		
17,000	17,000	»	»	17,000		
43,500	43,500	»	»	43,500	17,150 » 13,001 »	
15,400	15,400	»	»	15,400	23,882 56	
893,605	813,605	80,000	»	848,905	873,687 55	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
63	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture ; musée moderne : personnel et frais de surveillance fr. 42,700 »
	b.	Musée Wiertz. — Traitement du conservateur et frais de surveillance 6,500 »
64	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture ; musée moderne : matériel et acquisitions ; frais d'impression des catalogues ; frais divers et imprévus 85,360 »
	b.	Musée Wiertz : matériel ; frais divers et imprévus 3,950 »
65	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels ; musée d'ethnographie ; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel
66	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels ; musée d'ethnographie ; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses.
		<i>Monuments publics.</i>
67	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique ; subsides aux villes et aux provinces ; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
68	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 74,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc. ; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique. 12,000 »
69	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments
70	»	Commission royale des monuments : personnel
	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres de cette Commission 6,200 »
71	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 11,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments ; compte rendu des séances générales ; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
893,605	813,605	80,000	»	848,905	875,687 55	
49,200	49,200	»	»	49,200	44,899 79	
89,510	89,510	»	»	89,510	84,741 86	
47,050	47,050	»	»	47,050	45,650 »	
84,200	84,200	»	»	84,200	64,199 64	
50,000	50,000	»	»	50,000	63,150 »	
86,000	86,000	»	»	86,000	86,000 »	
100,000	100,000	»	»	100,000	98,680 58	
13,950	13,950	»	»	13,950	13,949 74	
20,200	20,200	»	»	20,200	18,844 85	
1,433,515	1,353,515	80,000	»	1,588,815	1,593,803 61	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
72	•	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission
73	•	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses . .
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
74	•	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique
75	•	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.
76	•	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses fr. 106,000 "
77	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique 13,000 "
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses 56,000 "
78	a.	Inspection des écoles de musique. 9,000 "
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales. 2,000 "
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
		CHAPITRE X.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
79	•	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
80	•	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
81	•	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Baufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,455,515	1,355,515	80,000	»	1,588,815	1,595,805 61	
3,000	3,000	»	»	3,000	1,171 40	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,455 44	
164,820	164,820		»	164,820	164,820 »	
79,758	79,758	»	»	79,758	79,758 »	
54,526	54,526	»	»	54,526	54,526 »	
175,000	175,000	»	»	167,000	166,998 40	
11,000	11,000	»	»	11,000	11,000 »	
1,924,119	1,844,119	80,000	»	1,871,419	1,874,550 85	
AUGMENTATION . fr.		80,000				
24,950	24,950	»	»	24,950	20,212 70	
24,950	24,950	»	»	24,950	20,212 70	
15,000	15,000	»	»	15,000	11,206 07	
1,100	1,100	»	»	1,100	950 »	
16,100	16,100	»	»	16,100	12,156 07	

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XII.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture.</i>		
82	»	Recensement agricole
<i>Ponts et Chaussées. — Bâtiments civils.</i>		
»	»	Appropriation, pour un Palais du Peuple, des halles latérales de gauche du Palais du Cinquante-naire
»	»	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial à Gand
83	»	Acquisition de constructions environnant l'ancien château des comtes de Flandre à Gand; restauration du monument.
84	»	Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour la liquidation du subside pour le redressement de la Montagne de la Cour, pour la création d'un square entre le Palais de Justice et le boulevard de Waterloo, et pour les terrains du Parc du Cinquantenaire. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II
85	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie
86	»	Parachèvement de la façade du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles
87	»	Sambre canalisée. — Travaux d'amélioration
88	»	Canaux de Liège à Anvers. — Travaux d'amélioration
89	»	Yser. — Travaux extraordinaires de recréusement et d'approfondissement
90	»	Travaux d'amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables
»	»	Service de l'Hydrographie. — Acquisition d'une nouvelle embarcation à vapeur
<i>Beaux-Arts.</i>		
91	»	Beaux-Arts. — Ruines de l'abbaye de Villers
92	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concerts
»	»	Exposition triennale des beaux-arts
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
75,000	250,000	»	175,000	»	»	
»	40,000	»	40,000	»	»	
»	125,000	»	125,000	»	»	
30,000	30,000	»	»	»	»	
195,000	195,000	»	»	»	»	
110,000	100,000	10,000	»	»	»	
20,000	»	20,000	»	»	»	
60,000	185,000	»	»	»	»	
125,000	»	»	»	»	»	
70,000	70,000	»	»	»	»	
25,000	»	25,000	»	»	»	
»	25,000	»	25,000	»	»	
50,000	50,000	»	»	»	»	
60,000	60,000	»	»	»	»	
»	100,000	»	100,000	»	»	
820,000	1,250,000	55,000	465,000	»	»	
DIMINUTION . . fr.		410,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1897.

NUMEROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	<i>Récapitulation.</i> — PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE. I. Administration centrale. II. Pensions et secours III. Agriculture IV. Eaux et forêts V. Laboratoires d'analyses VI. Service de santé VII. Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique. VIII. Ponts et chaussées IX. Beaux-Arts X. Traitements de disponibilité XI. Dépenses imprévues DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. XII. Services divers. TOTAL. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
633,500	635,500	»	»	633,300	724,715 75	
27,350	27,350	»	»	31,950	13,248 22	
2,642,725	2,605,725	39,000	»	2,481,725	1,958,481 67	
652,065	662,065	»	10,000	598,965	587,697 55	
94,000	94,000	»	»	94,000	92,549 94	
593,500	548,500	45,000	»	326,500	328,207 22	
5,082,000	5,082,000	»	»	5,082,000	2,072,516 06	
10,586,985	10,572,555	14,650	»	10,118,825	9,962,166 34	
1,924,119	1,844,119	80,000	»	1,871,419	1,874,550 85	
24,950	24,950	»	»	24,950	20,212 70	
16,100	16,100	»	»	16,100	12,156 07	
820,000	1,230,000	»	410,000	923,397 50	»	
20,899,094	21,140,464	178,650	420,000	20,503,151 30	17,646,482 17	
Diminution. . fr.		241,370 »				

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1897.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1896, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1898, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉS

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.		DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES d'ÉGLISES, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1893.
Décoration picturale de l'église de St ^r -Anne, à Gand	1)	90,000 "	61,722 "	28,278 "	41,148 "
Décoration picturale du nouvel Hôtel des Postes, à Bruxelles .	2)	15,000 "	13,000 "	"	9,000 "
Décoration de la salle des délibérations et de l'antichambre du Conseil provincial du Hainaut	3)	20,000 "	10,000 "	10,000 "	"
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles	4)	16,000 "	16,000 "	"	"
Copies d'après Spagno: « Les neuf Muses »	5)	12,000 "	12,000 "	"	3,000 "
Décoration sculpturale extérieure du nouveau Musée des Beaux-Arts d'Anvers	6)	216,500 "	100,000 "	116,500 "	60,000 "
Décoration sculpturale de la façade latérale du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles	7)	75,550 "	75,550 "	"	75,550 "
Exécution en bronze de six statues en vue de la décoration de la façade de l'Université de Liège	8)	45,000 "	32,250 "	10,750 "	10,875 "
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exécu- tion des maquettes)	9)	20,800 "	20,800 "	"	10,400 "
A REPORTER fr.		508,850 "	343,522 "	165,528 "	209,973 "

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1894.	de 1895.	de 1896.	de 1897	à venir.	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
10,287 "	10,287 "	"	"	"	1) Contrats des 15 octobre 1889 et 17 octobre 1895. — Ce travail est terminé.
4,000 "	2,000 "	"	"	"	2) Contrat du 24 mars 1892. — M. E. Van den Bussche s'engage à exécuter la décoration picturale du nouvel Hôtel des Postes, comprenant 4 panneaux et le plafond, représentant : A. Les moyens de transport postaux chez les principaux peuples de l'univers; B. Déchargement des colis postaux par la malle-poste; C. Charlemagne instituant les postes de son empire; D. Charles-Quint recevant le serment de Jean-Baptiste Tour et Taxis, en qualité de grand maître des Postes de l'Empire. Une somme de 15,000 francs sera payée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
5,000 "	5,000 "	"	"	"	3) Ce travail est terminé.
4,000 "	4,000 "	4,000 "	4,000 "	"	4) Contrat du 21 juin 1895. — M. Mejlery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
"	6,000 "	3,000 "	"	"	5) Contrat du 5 mai 1895. — M. Guffens s'engage à exécuter les copies. La somme de 12,000 francs sera soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
25,000 "	15,000 "	"	"	"	6) Ce travail comporte : Deux groupes en cuivre repoussé, par M. Th. Vinçotte. fr. 90,000 " Huit statues allégoriques, par MM. Antoon, Dufurs, T. De Plyn, Ducaju, Joris, J. de Braeckeleer, Pecher et Van Beurden. 40,000 " Un bas-relief (armes de la ville d'Anvers), par M. G. Geefs 10,000 " Deux groupes au-dessus des deux piédestaux, par MM. Mignon et Fabri 50,000 " Une frise ornementale 10,000 " Onze bustes d'artistes, par MM. Braecke, Pollard, Van Rasbourgh, Dupon, Vander Linden, Duwaerts, De Plyn, Dupuis, Weyns et Peeters. 16,500 " TOTAL. . . fr. 210,500 "
"	"	"	"	"	7) Ce travail est terminé.
21,375 "	"	"	"	"	8) Contrat du 13 décembre 1892. — Ce travail est terminé
10,400 "	"	"	"	"	9) Contrat du 30 juin 1895. Idem.
80,062 "	42,287 "	7,000 "	4,000 "	"	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incomitant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des fabriques d'églises, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1893.
Report. . . . fr	508,850 "	513,522 °	165,528 "	209,975 "
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exécution des modèles, première commande)	10) 49,000 "	49,000 "	"	"
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exécution des modèles, deuxième commande)	14) 54,000 "	54,000 "	"	"
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exécution de deux mâts et de quatre fontaines)	12) 91,000 °	91,000 °	"	"
Exécution en marbre du bas-relief intitulé : « L'Humanité » .	13) 171,200 "	171,200 °	"	85,000 °
A REPORTER. . . .fr.	874,050 "	708,522 °	165,528 "	294,975 °

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1894.	de 1895.	de 1896	de 1897.	à venir.	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
80,062 »	42,287 »	7,000 »	4,000 »	»	
24,500 »	24,500 »	»	»	»	10) Ce travail comporte : Quatre modèles de groupes de figures et animaux de 2 mètres de hauteur, par MM. Dillens, Mignon, Charlier et V. De Haen. fr. 24,000 » Deux modèles de statues de 2 ^m 20 de hauteur, par MM. de Mathelie et Van Hove 6,000 » Quatre modèles de motifs d'animaux de 1 ^m 45 de largeur sur 0 ^m 80 de hauteur, par MM. Samuel, Hérain, Gaspar et Namur 8,000 » Quatre modèles de motifs d'oiseaux (1 ^m 50, ailes déployées), par MM. Bouquet, Crick, Weygers et Van Heffen. 8,000 » Deux modèles de candélabres par M. Rousseau 3,000 » TOTAL. . . fr. 49,000 »
»	27,000 »	27,000 »	»	»	11) Ce travail comporte : Le modèle d'un groupe de figures de 2 ^m 20 de hauteur, par M. Ch. Vanderstappen fr. 6,000 » Huit modèles de statues de 2 ^m 20 de hauteur, par MM. Braecke, Leroy, C. Mennier, Desenfans, Devillez, Rombaux, Jaspers et Craco 27,000 » Quatre modèles de statues de 2 mètres de hauteur, par MM. Dupon, Deckers, De Plyn et Mast. 12,000 » Six candélabres de 5 mètres de hauteur, par MM. Coosemans, de Haen, Duwaerts, Roskam, Van Hoeter et Willems 9,000 » TOTAL. . . fr. 54,000 »
»	»	30,333 »	30,333 »	30,334 »	12) Contrats du 20 décembre 1895. — MM. Dubois et Lagae s'engagent à exécuter chacun un mât d'une hauteur de 5 ^m 50, se composant d'un soubassement en pierre bleue et bronze, d'une colonne en granit d'Ecosse et d'un couronnement en bronze, moyennant le paiement de 16,500 francs, soit pour les deux fr. 55,000 » Par contrats du 20 décembre 1895, MM. De Rudder, De Tombay, Devreese et Pollard s'engagent à exécuter chacun une fontaine de 4 ^m 50 de hauteur, se composant d'une vasque inférieure en pierre bleue, d'un soubassement en granit d'Ecosse avec motif en bronze; d'une seconde vasque et d'une colonne en granit d'Ecosse et d'un couronnement en bronze, moyennant 14,500 francs, soit pour les quatre 58,000 » TOTAL. . . fr. 91,000 »
»	12,400 »	12,600 »	25,000 »	36,200 »	13) Contrat du 8 août 1890. — M. Jef Lambeaux s'engage à exécuter en marbre, dans un abri qui sera mis à sa disposition, un bas-relief intitulé : « l'Humanité », ayant 7 mètres de hauteur sur 11 mètres de longueur, et à le terminer dans un délai de huit années. Une somme de 171,200 francs est affectée à l'exécution de l'œuvre. Le paiement s'effectuera comme suit : 1° 55,000 francs du chef de la prise de possession du carton; 2° 100,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail; 3° 56,200 francs après la réception, par le Gouvernement, de l'œuvre entièrement terminée.
104,562 »	106,187 »	76,933 »	59,333 »	66,534 »	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES d'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1893.
REPORT. . . . fr.	874,050 »	708,522 »	165,528 »	294,975 »
Exécution d'un abri pour le bas-relief intitulé : « L'Humanité »	(14) 49,687 50	49,687 50	»	44,000 »
Exécution d'un groupe en bronze : « Les Lutteurs »	(16) 40,000 »	40,000 »	»	37,500 »
Exécution du modèle en plâtre d'une statue allégorique destinée à être coulée en bronze pour la décoration du Palais des Beaux-Arts	(16) 5,000 »	5,000 »	»	»
Exécution d'un groupe : « Des nègres attaqués par des chiens »	(17) 10,000 »	10,000 »	»	6,500 »
Statue en marbre : « Une femme assise »	(18) 11,000 »	11,000 »	»	5,000 »
Groupe en marbre représentant : « Le Pardon »	(19) 12,000 »	12,000 »	»	»
Statue en marbre représentant : « Sainte Cécile »	(20) 10,000 »	10,000 »	»	»
— — : « L'Agriculture »	(21) 5,900 »	5,900 »	»	»
Exécution à l'eau-forte de six planches d'après des tableaux de Rubens.	(22) 18,000 »	18,000 »	»	9,000 »
A REPORTER. . . . fr.	1,051,657 50	866,109 50	165,528 »	396,975 »

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1894.	de 1895.	de 1896.	de 1897.	à venir.	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
104,562	106,187	76,955	59,555	66,554	
"	"	"	5,687 50	"	14) Contrat du 8 août 1890. — M. Horta s'engage à construire, au Parc du Cinquantenaire, un abri pour le bas-relief de M. Jef Lambeaux. Cet abri, mis à couvert et avancé dans la mesure du possible, sera mis à la disposition de M. Jef Lambeaux au plus tard le 1 ^{er} janvier 1892 et complètement terminé, y compris le trottoir, dans les trois mois qui suivront l'achèvement du bas-relief. Une somme de fr. 40,687 50 est affectée à ce travail et sera liquidée comme suit : 1 ^o 5,000 francs après transport à pied d'œuvre des matériaux nécessaires pour l'exécution des fondations; 2 ^o 5,000 francs après l'exécution des fondations; 3 ^o 30,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement des travaux; 4 ^o fr. 2,687 50 après la réception de l'abri complètement terminé.
"	"	2,500	"	"	15) Contrat du 10 août 1892. — M. Vanderstappen s'engage à faire couler en bronze son groupe en plâtre : « Les Lulteurs ». Une somme de 15,000 francs sera payée à l'artiste du chef de la prise de possession du modèle; 25,000 francs seront affectés à la coulée en bronze et payés sur les exercices de 1895 ou de 1894, après la réception de la reproduction entièrement terminée.
"	"	1,500	1,500	"	16) Contrat du 1 ^{er} septembre 1892. — La statue a 2 ^m 50 de hauteur. Le prix est fixé à 5,000 francs et sera soldé comme suit : 1 ^o 500 francs après approbation du modèle au 1/4; 2 ^o 1,000 francs après approbation du modèle grandeur d'exécution; 3 ^o 1,500 francs après la remise du modèle dans l'atelier du fondeur.
5,500	"	"	"	"	17) Contrat du 24 octobre 1892. Ce travail est terminé.
5,000	5,000	"	"	"	18) Contrat du 30 décembre 1893. Idem.
6,000	6,000	"	"	"	19) Contrat du 30 décembre 1895. Idem.
7,500	2,500	"	"	"	20) Contrat du 12 avril 1894. Idem.
"	2,400	1,500	"	"	21) Contrat du 30 mai 1895. — M. Hérain s'engage à exécuter une reproduction en marbre de la statue : « L'Agriculture », aux conditions ci-après : 1 ^o 900 francs après la réception du marbre; 2 ^o 1,500 francs après la mise au point de la statue; 3 ^o 1,500 francs après la réception de la statue entièrement terminée.
5,000	5,000	5,000	"	"	22) M. Lenain est chargé de l'exécution de ces planches moyennant une somme de 18,000 francs; le paiement s'effectuera au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, à raison de 3,000 francs par planche gravée.
127,562	123,087	85,455	66,520 50	66,554	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FAMILLES D'ÉLUS, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1895.
REPORT. . . . fr	1,031,637 50	866,169 50	165,528 *	590,975 *
Gravure à l'eau-forte du tableau de Rubens : « La Kermesse flamande », du Musée du Louvre, à Paris	23) 7,000 *	7,000 *	"	5,000 *
Gravure du tableau de Corneille Devos représentant le por- trait de l'artiste et de sa famille	24) 10,000 *	6,000 *	4,000 *	6,000 *
Gravure au burin du tableau de Gallait : « L'Abdication de Charles-Quint »	25) 14,000 *	14,000 *	"	12,000 *
Gravure du tableau d'Alfred Stevens représentant : « La Veuve et ses enfants »	26) 5,000 *	5,000 *	"	1,666 *
Gravure du tableau de Ch. Ooms représentant : « La lecture prohibée »	27) 10,000 *	6,000 *	4,000 *	5,000 *
Gravure du tableau d'Albrecht de Vriendt représentant : « Hommage à Charles-Quint enfant »	28) 15,000 *	11,000 *	4,000 *	"
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck	29) 5,000 *	5,000 *	"	"
Croix en orfèvrerie attribuée au frère Hugo	30) 17,500 *	17,500 *	"	"
TOTAUX. . . . fr	1,115,157 50	937,600 50	177,528 *	424,650 *

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1894.	de 1895.	de 1896.	de 1897.	à venir.	
127,562 "	125,087 "	85,435 "	66,520 50	66,554 "	(n) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
"	2,000 "	"	"	"	25) Contrat du 9 mai 1889. Ce travail est terminé.
"	"	"	"	"	24) Ce travail est terminé.
"	"	2,000 "	"	"	25) Contrat du 6 octobre 1868. — M. J.-B. Meunier est chargé de ce travail, moyennant la somme de 14,000 francs, payable par 5,000 ou 4,000 francs, au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
"	1,666 "	1,668 "	"	"	26) Contrat du 10 juillet 1891. — M. G. Biot est chargé de l'exécution de ce travail. La somme de 5,000 francs affectée à la gravure sera soldée par acomptes successifs, après l'approbation du dessin, la mise au ton de la planche et l'approbation définitive de la reproduction.
5,000 "	"	"	"	"	27) Ce travail est terminé.
5,000 "	"	5,000 "	5,000 "	2,000 "	28) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant une somme de 15,000 francs. La quote-part de l'État sera soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail. Un contrat sera passé prochainement avec l'artiste.
2,000 "	"	1,000 "	1,000 "	1,000 "	29) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, qui sera soldée comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin ; 5,000 francs du chef d'approbation des états ; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée.
4,575 "	4,575 "	4,575 "	4,575 "	"	30) Contrat du 5 décembre 1894. — M. le baron de Brogueville cède aux musées royaux des arts décoratifs et industriels une croix en orfèvrerie attribuée au frère Hugo, moyennant la somme de 17,500 francs, payable en quatre annuités de 4,575 francs.
159,057 "	151,128 "	97,476 "	74,895 50	69,554 "	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1895.
Buste de J. Rousseau	1) 2,500 "	2,500 "	"	2,500 "
— Vieuxtemps	2) 2,500 "	2,500 "	"	1,250 "
— Plateau	3) 2,500 "	2,500 "	"	1,250 "
— Van Hultsem	4) 2,500 "	2,500 "	"	1,250 "
— Schaeys	5) 2,500 "	2,500 "	"	1,250 "
— Defacqz	6) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Snellaert	7) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Conscience	8) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Ledeganck	9) 2,500 "	2,500 "	"	"
— de Braekeleer	10) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Prudens Van Duyze	11) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Follot	12) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Thiernesse	13) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Tallois	14) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Delcroix	15) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Willems	16) 2,500 "	2,500 "	"	"
Buste du chanoine David	17) 1,500 "	1,500 "	"	"
Buste de Dodd	18) 2,500 "	2,500 "	"	"
— Schuermans	19) 2,500 "	2,500 "	"	"
Bas-reliefs et inscriptions au piédestal de la statue de Gode- froid de Bouillon	20) 28,000 "	28,000 "	"	16,000 "
Monument de Haerne	21) 85,000 "	50,000 "	35,000 "	50,000 "
— Ch. De Coster	22) 18,000 "	9,000 "	9,000 "	9,000 "
— au compositeur Miry	23) 9,005 "	1,500 "	7,505 "	"
— Amand Mairaux	24) 17,900 "	5,000 "	12,900 "	"
— Louis Ledeganck	25) 22,500 "	7,500 "	15,000 "	"
	226,995 "	147,500 "	79,495 "	62,500 "

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1894.	1895.	1896.	1897.	à venir.	
					a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
					1) Contrat du 5 novembre 1892. — Ce buste est fourni.
1,250	"	"	"	"	2) Contrat du 50 octobre 1895. — Idem.
1,250	"	"	"	"	3) Idem. Idem.
1,250	"	"	"	"	4) Idem. Idem.
1,250	"	"	"	"	5) Idem. Idem.
2,500	"	"	"	"	6) Contrat du 15 janvier 1894. — Idem.
2,500	"	"	"	"	7) Contrat du 9 février 1894. — Idem.
2,500	"	"	"	"	8) Idem. Idem.
2,500	"	"	"	"	9) Idem. Idem.
2,500	"	"	"	"	10) Contrat du 14 avril 1894. — Idem.
2,500	"	"	"	"	11) Contrat du 30 juin 1894. — Idem.
1,250	1,250	"	"	"	12) Contrat du 5 septembre 1894. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payable la 1 ^{re} moitié après l'approbation du modèle en terre, par le Gouvernement et la 2 ^{de} moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée.
2,500	"	"	"	"	13) Contrat du 5 septembre 1894. — Ce buste est fourni.
1,250	1,250	"	"	"	14) Contrat du 5 septembre 1894. — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payable la 1 ^{re} moitié après l'approbation du modèle en terre, par le Gouvernement, et la 2 ^{de} moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée.
1,250	1,250	"	"	"	15) Contrat du 12 septembre 1894. — Ce buste est fourni.
"	2,500	"	"	"	16) Contrat du 25 mars 1895. — Idem.
"	1,500	"	"	"	17) Idem. Idem.
"	2,500	"	"	"	18) Contrat du 6 juin 1895. — Idem.
"	2,500	"	"	"	19) Idem. Idem.
"	12,000	"	"	"	20) Contrat du 15 mars 1874. — Ce travail est terminé.
20,000	"	"	"	"	21) Contrat du 13 août 1892. — Idem.
"	"	"	"	"	22) Ce travail est terminé.
1,500	"	"	"	"	23) Idem.
"	1,250	3,750	"	"	24) M. Victor Rousseau s'engage à exécuter le monument, à ériger sur une des places publiques de la commune de La Louvière.
7,500	"	"	"	"	25) Ce monument sera érigé sur une des places publiques d'Eecloo, par les soins d'un comité local, spécialement constitué à cet effet.
55,350	26,000	3,750	"	"	

